



## INFORUP

Semaine du 18 au 22 juillet 2016

**L'UE ET L'INDONÉSIE SUR LA VOIE D'UN ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE :** Le début des négociations pour un accord de libre-échange entre l'Union européenne (UE) et l'Indonésie a été annoncé ce lundi 18 juillet 2016. Après approbation par le Conseil de l'UE, la Commission européenne et le gouvernement indonésien ont officialisé l'ouverture des discussions. Dans un communiqué conjoint, la commissaire européenne au Commerce, Cecilia Malmström, et le ministre indonésien du Commerce, Thomas Lembong, ont insisté sur le fait que « notre relation commerciale a un potentiel énorme inexploité. Cet accord est la promesse de nouvelles grandes opportunités pour les entreprises et les gens dans nos pays ». L'UE est le quatrième partenaire commercial de l'Indonésie. Les échanges bilatéraux de marchandises entre les deux partenaires ont dépassé 25 milliards d'euros en 2015. Alors que les exportations de l'UE vers l'Indonésie comprennent essentiellement des produits industriels (machines et appareils, produits chimiques), les exportations indonésiennes vers les Etats membres de l'UE sont surtout issues du secteur agricole. Le futur accord aura pour ambition la réduction des barrières tarifaires et non tarifaires au commerce, et couvrira aussi les secteurs suivants : les services et l'investissement, l'accès aux marchés publics, la protection des droits de protection des droits de propriété intellectuelle, et de l'environnement. En concluant cet accord avec l'Indonésie, l'UE a pour objectif d'approfondir ses relations commerciales avec les 10 pays membres de l'ANASE (Association des nations de l'Asie du Sud-Est) dont l'Indonésie avec ses 250 millions d'habitants représente la première puissance économique (36% du PIB de l'ASEAN). Le groupe de l'ASEAN dans son ensemble est à ce jour le troisième partenaire commercial de l'UE après les États-Unis et la Chine. Suite au gel des négociations entre les deux blocs régionaux depuis 2009, l'UE a adopté une toute autre stratégie qui consiste à signer des accords commerciaux de manière bilatérale avec chacun des pays membres de l'Association. Ainsi, après Singapour (2010), la Malaisie (2010), le Vietnam (2012), la Thaïlande (2013) et les Philippines (2015), l'Indonésie deviendra le sixième pays du bloc à prendre part à des négociations commerciales avec l'UE. La Commission européenne a d'ailleurs rappelé qu'un accord global UE/ASEAN demeure « l'objectif ultime » de sa politique vis-à-vis de l'Asie du Sud-Est. Les négociations d'accord de libre-échange avec l'Indonésie

débuteront officiellement avant la fin de l'année 2016. Côté européen, elles seront menées par la Commission, en consultation avec le comité de la politique commerciale du Conseil.

**TTIP : L'ACCES AU MARCHÉ CONTINUE A POSER PROBLEME :** Lors du 14<sup>ème</sup> round de négociations du TTIP, les deux partis ont constaté que leurs positions concernant l'accès au marché restent éloignées. L'UE continue d'insister sur l'ouverture accrue des marchés américains et sur la protection des indications géographiques, tandis que les Américains veulent plus de libéralisation tarifaire en matière agricole. Le négociateur en chef européen, Ignacio Garcia Bercero, a avoué que « nous sommes encore très loin de l'objectif ultime » et il attribue ceci à la nécessité d'améliorer l'accès aux marchés publics. M. Bercero a aussi annoncé qu'en matière de tarifs, les deux partis sont d'accord sur 97% des lignes tarifaires de l'accord et que les 3% qui restent concernent les produits agricoles sensibles et seront examinés dans le dernier round de négociations. M. Bercero et son homologue Américain, Dan Mullaney, ont insistés sur l'importance d'obtenir un résultat ambitieux en ce qui concerne les services. En termes de marché public, M. Mullaney a déclaré que les Américains ont déjà fait leur meilleure offre possible dans le cadre du TTIP. M. Mullaney estime que la question de la protection des produits agricoles sera extrêmement cruciale pour les Américains, car leurs « exportations de produits agricoles sont en hausse partout dans le monde et en déclin pour ce qui est de l'Europe ». Malheureusement pour l'UE, cette déclaration souligne une inflexibilité américaine sur la question des produits agricoles. Pour répondre à cela, M. Bercero a déclaré que la position de l'UE sur ce sujet reste « assez éloignée ». Qui plus est, M. Mullaney a affirmé que le Brexit réduira la portée du TTIP, puisque 20% des exportations des Etats-Unis vont vers le Royaume-Uni. Du fait de la volonté des deux partis d'accélérer le calendrier de négociations, M. Bercero a déclaré que le TTIP était « à un stade avancé des négociations, mais il reste beaucoup de travail ».

**LA COMMISSION PRESENTE UN PAQUET AGRICOLE ANTICRISE DE 500 MILLIONS D'EUROS :** Le commissaire européen à l'Agriculture, Phil Hogan, a présenté lundi 18 juillet un paquet de mesures dit « paquet anticrise » destiné à aider les agriculteurs à surmonter la crise actuelle des secteurs du lait, des fruits et légumes et de la viande porcine et doté d'une enveloppe financière de 500 millions d'euros. Il se décline en deux volets principalement axés sur le lait : 1) une première enveloppe de 150 millions d'euros sera utilisée pour soutenir individuellement, via un système d'appels d'offres, les éleveurs qui acceptent de réduire leur production laitière (le régime durerait trois mois jusque fin décembre) ; 2) une seconde enveloppe de 350 millions d'euros sera distribuée aux États membres pour prendre d'autres mesures (aide à la trésorerie) et aider plus de secteurs (notamment la viande porcine et bovine ou les fruits et légumes). Un cofinancement national a été envisagé. La seconde partie du plan d'aide serait finalisée en septembre. L'Allemagne se taille la part du lion, avec une enveloppe nationale de 58 millions d'euros et la France sera le deuxième bénéficiaire (49,9 millions d'euros). La Commission européenne a en outre proposé plusieurs mesures plus techniques : sur les avances sur paiements, la Commission est disposée à augmenter le pourcentage d'aides versées anticipativement à partir du 15 octobre prochain ; pour les fruits et légumes, la Commission envisage de revoir à la hausse leurs prix de retrait ; pour la viande, un nouvel observatoire du marché de la viande (bovine et porcine, sur le modèle de l'observatoire du marché du lait) a tenu sa première réunion le 15 juillet dernier. En revanche, la Commission

ne donne pas son feu vert à la hausse des aides *de minimis* que l'Italie, l'Espagne et la France, notamment, voudraient voir doubler. Les réactions à ces annonces ont été globalement positives du côté des ministres européens. De même, le Copa-Cogeca (organisations et coopératives agricoles de l'UE) se déclare plutôt satisfait. Les avis des eurodéputés sont plus critiques. Michel Dantin (PPE, français) craint que le second volet ne soit qu'un « saupoudrage d'argent public ». Pour Martin Hausling (Verts/ALE, allemand), ce paquet n'offre « aucune perspective » tant que le régime sera volontaire. Enfin, Marc Tarabella (S&D, belge) redoute que sous cette forme, le paquet conduise à ce que les efforts des uns (pour diminuer la production) soient réduits à néant par les pratiques des autres (qui s'entêtent à augmenter la production).

**LA PRÉSIDENTE SLOVAQUE DU CONSEIL RÉSISTE À UNE RÉVISION DE LA POLITIQUE DE COHÉSION :** Peter Pellegrini, le vice-premier ministre slovaque chargé de l'investissement et de la société d'information, souhaite approfondir le développement de la politique de cohésion, une position qui n'est pas partagée par de nombreux Etats membres, comme la Pologne et le Pays Bas. M. Pellegrini a indiqué que la politique de cohésion permettait de réduire les différences économiques, sociales et géographiques entre les Etats membres et contribue donc à une croissance économique plus durable. Le 13 juillet, lors d'un débat entre les eurodéputés de la commission du développement régional du Parlement européen, M. Pellegrini a considéré qu'il était nécessaire d'assurer la transparence de cette politique et de trouver un moyen de combiner les instruments financiers avec les fonds structurels et d'investissement. Cette proposition aurait pour effet, selon lui, de simplifier l'utilisation des fonds et donc de rendre le développement régional plus efficace. Lambert van Nistelrooij (PPE, néerlandais), estime cette proposition est inopérationnelle, les investissements publics ne pouvant pas être basés sur cette forme d'instrument. Il insiste que cette formule aurait pour effet de creuser l'écart entre les investissements européens et les citoyens. M. Pellegrini s'est positionné contre l'Allemagne en déclarant que la politique de cohésion restera la principale politique d'investissement de l'UE. En effet les autorités allemandes ne souhaitent pas actuellement renforcer la politique de cohésion en raison des incertitudes liées au Brexit. Enfin, M. Pellegrini a fait référence à la lourdeur des contrôles et des audits des institutions européennes, imposés aux régions et villes. La simplification de ces procédures sera un chantier prioritaire de la présidence slovaque en qui concerne la politique régionale de l'UE.

**DIVERGENCES AU CONSEIL SUR LA SIMPLIFICATION DU VERDISSEMENT DES AIDES :** Les ministres de l'agriculture des pays de l'UE se sont montrés partagés, lundi 18 juillet à Bruxelles, sur l'ampleur de l'exercice de simplification du verdissement des paiements directs proposé par la Commission. Lors d'une conférence de presse, le ministre allemand de l'Agriculture, Christian Schmidt, s'est montré sceptique au sujet des mesures présentées par la Commission pour simplifier les règles sur le verdissement, critiquant notamment la mesure qui concerne l'interdiction de l'utilisation des pesticides sur les surfaces d'intérêt écologique (SIE). Lors du Conseil, les ministres de la Hongrie, de la Roumanie et du Luxembourg ont soutenu la position allemande sur ce point. La France a estimé que la question des pesticides était trop importante pour être traitée dans un acte délégué et qu'elle relevait de l'acte de base (c'est-à-dire les règlements adoptés par le Parlement et le Conseil). Le commissaire européen à l'Agriculture, Phil Hogan, a présenté aux ministres les résultats de l'analyse de ses services un an après la mise en œuvre du système de verdissement des aides

(30% des aides liées à des pratiques bonnes pour l'environnement). L'objectif final est, selon lui, de faire en sorte que les démarches soient simplifiées pour les agriculteurs, même si cela implique une surcharge pour les États dans un premier temps. La Commission espère adopter en septembre une série de modifications qui pourraient entrer en vigueur en 2017.

**LE RENFORCEMENT DE LA POSITION DES AGRICULTEURS EST LA PRIORITE DE LA PRESIDENCE SLOVAQUE :** Gabriela Matecna, la ministre slovaque de l'Agriculture, dont le pays assume la Présidence du Conseil de l'UE jusque fin 2016, a répété, lundi 18 juillet lors du Conseil Agriculture, les priorités qui sont les siennes: le suivi des marchés et la mise en œuvre des mesures pour stabiliser les marchés et le renforcement de la position des agriculteurs dans la chaîne d'approvisionnement alimentaire qui sera le thème inscrit à l'ordre du jour de la réunion informelle des ministres européens de l'Agriculture, du 11 au 13 septembre à Bratislava. Autres dossiers signalés par la ministre slovaque : la réglementation sur la production biologique (un compromis interinstitutionnel est prévu d'ici fin 2016 et un trilogue est prévu fin septembre), les accords internationaux (le Conseil débattera en octobre de l'étude très attendue sur les effets cumulatifs des accords de libre-échange conclus ou en discussion) et la simplification de la politique agricole commune (PAC).

## AGENDA DE LA SEMAINE DU 25 AU 29 JUILLET 2016

	<b>PARLEMENT EUROPEEN</b>	<b>COMMISSION EUROPEENNE</b>	<b>CONSEIL DE L'UE</b>	<b>MINISTÈRES FRANÇAIS</b>
<b>Lundi 25/07</b>				
<b>Mardi 26/07</b>				
<b>Mercredi 27/07</b>				
<b>Jeudi 28/07</b>				
<b>Vendredi 29/07</b>				